

L'importance d'outiller les intervenants sur la détection des EEE

Gabrielle Préfontaine-Dastous, M.ScF., Biologiste
Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches



Agence de mise en valeur
des forêts privées des
Appalaches

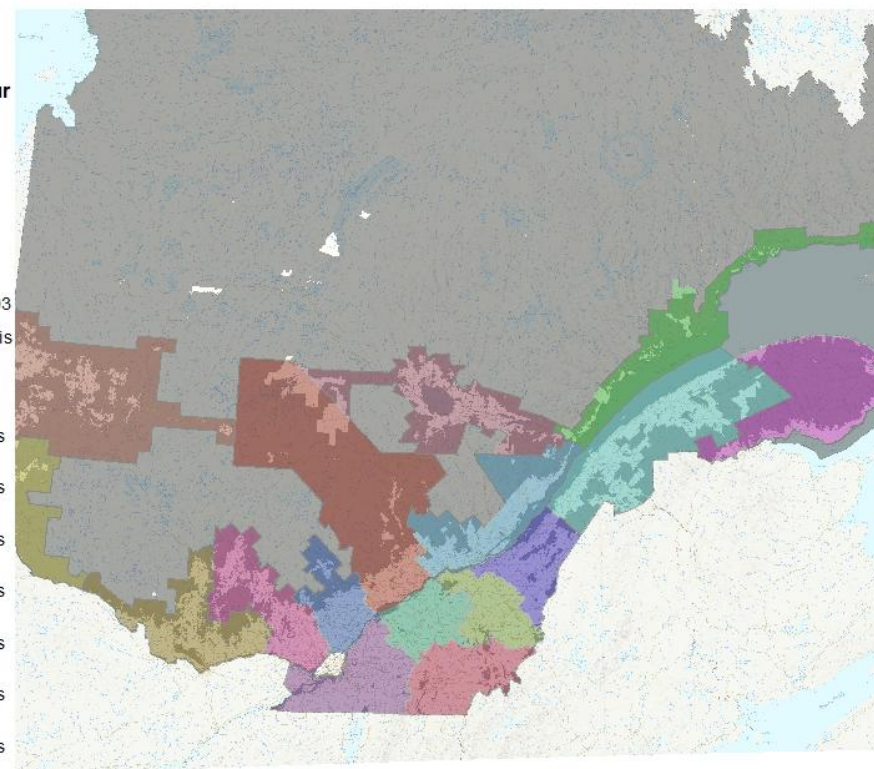


Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

L'Agence est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'appuyer les propriétaires dans la mise en valeur des forêts privées et de promouvoir les saines pratiques en encourageant une planification régionale et les outils de connaissances du Plan de protection et de mise en valeur.

Notre territoire ?

MRC des Etchemins, de Bellechasse, de Montmagny, de L'Islet et de la Ville de Lévis



Géoréférencement: Nad 1983 MTM 7
Conception: Gabrielle P.-Dastous
Date: 2026-01-13

0 20 40 80 120 160 km



Agence de mise en valeur
des forêts privées des
Appalaches

Identification des enjeux liés à la problématique

1. Plantes méconnues, peu identifiées sur le territoire

Premiers plants répertoriés

- 2014 : Chaudière-Appalaches
- 2022 et 2023 : Gaspésie et Bas-Saint-Laurent
- *Pas encore répertoriés aux Îles-de-la-Madeleine?*
 - Besoin de sensibilisation et transfert de connaissances



Identification des enjeux liés à la problématique

1. Plantes méconnues, peu identifiées sur le territoire

- Premiers plants répertoriés entre 2014 et 2023

2. Plusieurs organismes à vocation environnementale

- Pas de mandat clair (ni les ressources disponibles) pour prendre en charge la problématique et tous ses aspects
- **Besoin de concertation**



Identification des enjeux liés à la problématique

1. Plantes méconnues, peu identifiées sur le territoire

- Premiers plants répertoriés entre 2014 et 2021

2. Plusieurs organismes à vocation environnementale

- Pas de mandat clair (ni les ressources disponibles) pour prendre en charge la problématique et tous ses aspects

3. Plusieurs acteurs concernés

- Secteur municipal, forestier et agricole
- Les propriétaires, producteurs forestiers ou agricoles
- Les producteurs et productrices acéricoles
- Les usagers des sentiers, etc.
- **Besoin de collaboration**



Travailler ensemble pour des actions efficaces



Des mobilisations inspirantes

Suite des enjeux ...

4. Pérennité du financement

- Permet d'avoir un impact durable dans le temps



Groupe de travail régional sur les nerpruns envahissants

Chaudière-Appalaches

Depuis 2024

Secteur forestier

- AMVAP
- ARFPC
- PADF
- APBB



Secteur agricole

- UPA
- PPAQ



Ministère

- MRNF
- MELCCFP
- MAPAQ
- MAMH



Secteur municipal

- Ville de Lévis
- MRC des Etchemins
- MRC de Lotbinière
- MRC de Montmagny
- MRC de L'Islet



Secteur environnemental

- OBV du Chêne
- CBE
- COBARIC
- OBV Côte-du-Sud

- CRECA



Secteur santé et sécurité publique

- CISSS CA



Objectif:

- Établir un plan d'action stratégique permettant au Ministère et aux organismes partenaires de coordonner la lutte au nerprun bourdaine et cathartique en Chaudière-Appalaches.

Tous alliés contre les nerpruns envahissants

1- Établir un langage commun



2- S'unir autour de la problématique



Tous alliés contre les nerpruns envahissants

3- Transfert de connaissances aux acteurs



- Ingénieurs forestiers
- Techniciens forestiers
- Débroussailleurs
- Producteurs et productrices acéricoles



Soutenir la prise d'action

Pour soutenir la prise d'action, plusieurs mécanismes sont mis d'avant par le groupe de travail régional.

1. Partage efficace des ressources

Afin de réduire le dédoublement des efforts et des ressources en maximisant les retombées du transfert de connaissances, nous partageons les dépliants et les guides produits. De l'accompagnement est offert entre organismes, mais aussi un partage des outils d'arrachage.

2. Appui aux initiatives

Cet appui permet de partager les expertises et les connaissances, mais également les méthodes de travail.

3. Collaboration avec les organismes et le ministère

Les liens formés nous permettent d'inclure des partenaires à priori dans les projets réalisés en fonction du secteur et des objectifs visés.

Impacts sur les espèces indigènes

- Germination
- Croissance
- Floraison
- Disséminés insectivores
- Biodiversité
- Etc.

Nerprun bourdaine

Les feuilles Alternes, non dentées, plus larges dans la tiers supérieur. 5-10 nervures bien définies de chaque côté de la nervure centrale.

Les fleurs et les fruits Fleurs blanches, pétales et discrètes, à 5 pétales. Des fruits immatures blancs, puis rouges et noirs à maturité peuvent se retrouver sur un plant en même temps.

L'écorce et le bois L'écorce des nouvelles pousses possède de petites lignes blanches bien définies (lenticelles). Le bois de cœur est orangé.

Rejets de souches Nombreux et vigoureux. Peuvent croître de plus d'un mètre par année et produire des graines.

Succès d'invasion

1. Jusqu'à 1500 graines par plant
2. Taux de germination élevé
3. Semences viables dans le sol quelques années
4. Peut former des colonies très denses
5. Les vecteurs de dissémination sont multiples

Préférence pour les sites humides, mais aussi aussi sur des sols secs.

Humidité du sol

Les nerpruns colonisent les milieux perturbés multiples:

- Troncs
- Chablis
- Récolte

Localisations variées

- Bordures de champs
- Lisières boisées
- Troncs naturels
- Sites aménagés
- Milieu boisés

Variété de pte (taille, forme, les lanières humides)

Conditions de lumière Préfère les conditions de lumière et survit en conditions d'ombre.

Nerprun cathartique

Les feuilles Presque opposées, avec de petites dents arrondies. 3-5 paires de nervures recourbées vers la pointe qui est fort prononcée.

Les fleurs et les fruits Petites fleurs jaunâtres en grappes denses, à 4 pétales. Fruits ronds, verts immatures et noirs à maturité à la fin de l'été et à l'automne.

L'écorce et le bois L'écorce est brun-gris devenant écailluse avec l'âge. Présence de lenticelles. Le bois de cœur est jaune-orangé.

Autre trait Certaines ramilles présentent une épine terminale courte et acérée.

DÉTECTION

Détection du nerprun dans le bassin versant de la rivière Beauport

International Journal of Digital Earth

ISSN: (Print) (Online) Journal homepage: <https://www.tandfonline.com/loi/ijde20>

Mapping common and glossy buckthorns (*Frangula alnus* and *Rhamnus cathartica*) using multi-date satellite imagery WorldView-3, GeoEye-1 and SPOT-7

Fiston Nininahazwe, Mathieu Varin & Jérôme Théau

To cite this article: Fiston Nininahazwe, Mathieu Varin & Jérôme Théau (2023) Mapping common and glossy buckthorns (*Frangula alnus* and *Rhamnus cathartica*) using multi-date satellite imagery WorldView-3, GeoEye-1 and SPOT-7, International Journal of Digital Earth, 16:1, 31-42, DOI: 10.1080/17538947.2022.2162136

To link to this article: <https://doi.org/10.1080/17538947.2022.2162136>





POUR CONCLURE

Pour faire progresser nos efforts de contrôle des espèces floristiques envahissantes, nous nous devons de travailler en étroite collaboration avec les organismes partenaires, le ministères, le monde municipal, les propriétaires, les producteurs et productrices, les citoyens et citoyennes.

Parce que la lutte aux EEE, c'est l'affaire de tous.

Pour me joindre

Gabrielle Préfontaine-Dastous, MScF., Biologiste

 418-625-2100 #3

 Gabrielle.prefontaine-dastous@amvap.ca

Merci !

Merci à nos collaborateurs et partenaires financiers



CRECA

CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
Chaudière-Appalaches



OBV
du Chêne



Agence de mise en valeur
de la forêt privée de l'Estrie

Québec 